

CORRESPONDANCE

ADAM (Christophe) – **Les deniers de Charlemagne frappés à Troyes, un nouvel exemplaire inédit**

Le musée des beaux-arts et d'archéologie de Troyes a acquis en mars 2010 un denier inédit de Charlemagne frappé à Troyes d'un style tout à fait exceptionnel. Cette monnaie a été découverte fortuitement le 22 août 2009 dans un champ situé au bord de la rivière de l'Ille sur la commune d'Hipsheim dans le Bas-Rhin.

Mais avant tout, revenons sur ce que nous savons sur le monnayage de Charlemagne frappé à Troyes. Dans son catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale¹, Prou donne la description de deux deniers frappés selon leur style entre les années 771 et 793. Le premier exemplaire, référencé sous le n° 541 (figure 1) présente à l'avvers le nom de son émetteur CARO/LVS et au revers l'inscription TRI/°G°+. Ce denier a un diamètre de 16,5 mm et pèse 1,04 g. Le second exemplaire provient de l'ancienne collection Rousseau². Référencé sous le n° 542 (figure 2), il présente un avers similaire et un revers portant l'inscription CAS/°.—°/TRIC (S rétrograde) (*Triccas*). Le diamètre de cet exemplaire est le même mais il est d'un poids un peu plus élevé : 1,15 g.

1. PROU 1896, p. 77.

2. LONGPÉRIER 1848, p. 100.



Figure 1 – Exemple de la BnF (Prou 541) (agrandissement $\times 1,5$).



Figure 2 – Exemple de la BnF (Prou 542) (agrandissement $\times 1,5$).



Figure 3 – Exemple de la BnF (Prou 540) (agrandissement $\times 1,5$).



Figure 4 – Exemple du musée de Dijon (agrandissement $\times 1,5$).



Figure 5 – Exemple du musée de Troyes (agrandissement $\times 1,5$).

L'attribution de ces monnaies à l'atelier de Troyes ne fait cependant pas l'unanimité. Ainsi, dans son ouvrage sur les monnaies royales de la seconde race³, Gariel donne ces deux exemplaires à l'atelier de Maastricht aux Pays-Bas. Il motive cette attribution en se fondant sur des deniers qui y ont été frappés sous Charles-le-Chauve et qui portent la légende TRIGETENSE MON. Ainsi, selon lui, l'inscription TRI/G présente sur le denier n° 541 ne peut être que l'abréviation de *Trigetense* et l'inscription CAS/TRIC (S rétrograde) sur le denier n° 542, la contracture de *CAStrum TRIeCtum*.

Parmi les auteurs les plus récents, nous pouvons notamment citer G. Depeyrot⁴ qui a raisonnablement réattribué le denier n° 541 à Maastricht en citant la découverte d'un exemplaire du type dans le trésor de Guelderland aux Pays-Bas⁵, enfoui entre 761 et 790. Si je rejoins l'avis de G. Depeyrot à propos de cette réattribution, j'ai cependant de bonnes raisons de croire que le denier n° 542 est également une frappe maastrichtoise contrairement à ce que j'avais pensé jusque-là⁶. Il n'existe en effet aucun autre exemple de monnaie troyenne qui aurait employé la forme TRICCAS dans ses légendes. Quand bien même nous chercherions à y voir une contraction de *CAStrum TRICas*, Troyes était déjà qualifiée de *Civitas* sur ses monnaies à l'époque mérovingienne⁷ et non de *Castrum*.

Si ces deux monnaies peuvent toujours être l'objet de discussions, il fut découvert en 1987 lors de fouilles archéologiques menées à Dijon un denier de Charlemagne pouvant être attribué de façon certaine à Troyes (figure 4)⁸. Il présente à l'avvers le traditionnel CARo/LVS et au revers l'inscription +TRI/CAS. Ce denier a un diamètre de 16,5 mm et pèse 1,23 g. M. Bompaire situe l'enfouissement de cette monnaie entre les années 770 et 780. Contrairement aux exemplaires jusqu'alors attribués à Troyes, le nom de la cité émettrice est ici clairement mentionné et qui plus est, dans un style de gravure étonnamment proche des monnaies émises dans cette cité sous Pépin-le-Bref (figure 3). C'est ce rapprochement de style qui fait dire à M. Bompaire qu'il aurait été frappé au début des années 770.

Le denier découvert à Hipsheim est d'un style bien différent (figure 5). Il présente à l'avvers le nom de son émetteur CARo/LVS et au revers l'inscription °TRI/C.°AS sous forme de monogramme. Ce denier a un diamètre de 18,5 mm et pèse 1,03 g. Le revers de cette monnaie est particulièrement intéressant car il se différencie des frappes connues jusqu'alors sous Charlemagne où le nom des cités émettrices s'inscrivait plutôt sous forme bilinéaire (parfois trinéaire), circulaire ou encore dans les cantons d'une croix. La lecture du monogramme n'est pas aisée et il pourrait être tentant de chercher le nom d'une cité commençant par la lettre C cependant il me semble que le besant figurant sur la gauche de la lettre T indique le point de départ de lecture. Enfin, la lettre A entièrement formée de besants n'en est pas moins intéressante car ce style de gravure ne se rencontre sur aucune autre monnaie de cette période à ma connaissance.

3. GARIEL 1883, p. 117-118.

4. DEPEYROT 1998, p. 274.

5. VÖLKERS 1965, p. 158.

6. ADAM 2008, p. 46-47.

7. PROU 1892, p. 138-142.

8. BOMPAIRE, DEPIERRE 1989.

Le monnayage de Charlemagne reste relativement rare quel que soit l'atelier de frappe, les monnaies ici présentées sont uniques pour la plupart. L'étude des coins de frappe ne nous est malheureusement pas possible avec si peu d'exemplaires mais des découvertes futures pourraient sans doute nous permettre d'établir une chronologie fiable des frappes monétaires troyennes sous Charlemagne.

Bibliographie

ADAM 2008 : Chr. ADAM, *La monnaie de Troyes (561-1773)*, Versailles, 2008.

BOMPAIRE, DEPIERRE 1989 : M. BOMPAIRE, G. DEPIERRE, Le trésor carolingien de Dijon, rue du Chapeau-Rouge, *BSFN* mai 1989, p. 577-581.

DEPEYROT 1998 : G. DEPEYROT, *Le numéraire carolingien*, Paris, 1998.

GARIEL 1883 : E. GARIEL, *Les Monnaies Royales de France sous la Race Carolingienne*, Strasbourg, 1883.

LONGPÉRIER 1848 : A. de LONGPÉRIER, *Notice des monnaies françaises composant la collection de M. J. Rousseau*, Paris, 1848.

PROU 1892 : M. PROU, *Les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892.

PROU 1896 : M. PROU, *Les monnaies carolingiennes*, Paris, 1896.

VÖLKERS 1965 : H. H. VÖLKERS, *Karolingische Münzfunde der Frühzeit (751-800)*, Göttingen, 1965.